

# LE MINI-MEMOIRE DE MAITRISE EN HYPNOTHERAPIE

## OBJECTIFS DU MINI-MEMOIRE

Le mini-mémoire est la pièce maîtresse de la Maîtrise en hypnothérapie, il doit correspondre à un véritable travail d'approfondissement traduisant une aptitude à l'hypnose thérapeutique. Il consiste en un travail rigoureux, objectif et méthodique traitant d'une problématique en rapport avec l'orientation spécifique choisie par l'étudiant.

Par le mini-mémoire, l'étudiant montre qu'il a acquis les qualités nécessaires pour mener à bien une thérapie de manière autonome. Cela implique les aptitudes suivantes :

- Faire une recherche bibliographique
- Faire l'analyse et la synthèse d'une situation ou d'un problème
- Collecter des informations
- Elaborer une problématique
- Spécifier le développement type d'une méthodologie
- Utiliser les techniques liées à la méthodologie choisie
- Rédiger un texte en respectant les aspects formels de l'écriture et les conventions scientifiques de l'hypnose

L'étudiant devra donc maîtriser par lui-même un problème en posant des hypothèses de travail, en mettant en œuvre la ou les méthodologies les plus adéquates et en interprétant les résultats obtenus ou les informations récoltées et traitées. Par ce travail, l'étudiant démontre sa capacité à effectuer et à rédiger un projet de recherche dans son intégralité.

Le mémoire permet le développement et l'application d'une pensée critique, créative, originale et l'utilisation de compétences de recherche et de méthodologie.

## LE CONTENU ET LA FORME

Le mini-mémoire est un travail scientifique dans lequel toute proposition ou conclusion découle d'une analyse rigoureuse menée selon une méthodologie dûment explicitée et mise en œuvre.

Ce travail est élaboré autour des axes suivants :

- **Construction d'une problématique** : Poser des hypothèses à partir d'une problématique vue dans un cours de la maîtrise
- **Recherche bibliographique et créativité** : Le protocole doit être entièrement créé par l'étudiant mais doit s'appuyer sur la théorie connue (vue en classe ou dans la littérature). Cette section devra exposer les bases théoriques qui ont menées au développement de l'approche. Les citations et références devront suivre la méthodologie exposée un peu plus loin.
- **Définition d'une orientation méthodologique** : L'étudiant devra expliquer sa démarche thérapeutique. Il devra démontrer son raisonnement dans le choix et la création des suggestions thérapeutiques.
- **Discussion et conclusion** : L'étudiant devra tirer une conclusion de son intervention et apporter des hypothèses de changement.

## Format

Le rapport doit être structuré, cohérent et clair. Il donne lieu à un texte de 10 à 15 pages, annexes non comprises. Les citations, les notes de bas de page et la bibliographie respectent les normes scientifiques et déontologiques en vigueur.

### ***MISE EN GARDE CONCERNANT LE PLAGIAT***

Le plagiat est strictement interdit. Il consiste à présenter des idées ou des passages de textes écrits par quelqu'un d'autre, comme étant les siens. Lorsque des passages d'un auteur sont repris, il faut le signaler.

L'école est particulièrement attentive au problème du plagiat lors de l'évaluation du mémoire. Si une tentative de plagiat est constatée, le mémoire ne sera pas validé et le cas pourra mener à l'expulsion du programme.

### **Droits d'auteurs**

Le mini-mémoire, une fois déposée, devient libre de droits et l'école pourra s'en servir sans compensation à l'auteur. L'École s'engage par contre à citer les auteurs afin que ceux-ci puissent obtenir la reconnaissance de leur travail.

**Soirée d'information 08 mai 2009**